CEAS-point-com

Centre d'Etude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne 6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 – Mél. ceas53@wanadoo.fr N° 219 – 16 mars 2007



Gérontologie

La démence et sa fausse incohérence Naomi Feil propose une méthode

L'hebdomadaire La Vie, dans son édition du 22 février 2007, lui consacre quatre pages : Naomi Feil, 73 ans, psychologue clinicienne américaine, sillonne le monde à la rencontre de ceux qui souhaitent améliorer la prise en charge des personnes très âgées désorientées. Ses travaux, comme l'explique Frédéric Munsch, psychogériatre, fournissent des outils efficaces pour gérer leur vie quotidienne, et une éthique de la relation très motivante pour les professionnels.

«Ce que nous prenons pour de la démence, explique La Vie, est une résurgence de traumatismes anciens. Ces personnes confuses, parvenues à la fin de leur vie, cherchent à dépasser les moments douloureux restés fichés comme des épines dans leur inconscient pour retrouver la paix avant de partir. En clair, ils ne disent pas n'importe quoi. Leurs propos ont un sens qu'il faut entendre, sinon comprendre et c'est toute l'originalité de l'approche proposée par Naomi Feil »...

Ainsi, les paroles et les comportements apparemment incohérents ont un sens qu'il faut relier à l'histoire de la personne : « Leurs visions ne sont pas des hallucinations, mais des réminiscences du passé. Quand ils voient leur mère dans le visage de leur fille, quand ils insultent le directeur de l'établissement le prenant pour un juge, ce n'est pas du délire, mais un travail psychique dynamique ».

Reprenant les travaux du psychologue Erikson, Naomi Feil considère que les personnes très âgées ont une dernière tâche à accomplir : passer leur vie en revue pour y mettre de l'ordre. Or, pour certaines, cette ultime mission est insurmontable et ne peut se faire de façon consciente. C'est pourquoi ces personnes très âgées se recréent un monde intérieur qui appartient au passé.

Mais alors, s'interroge La Vie, comment réagir face à ces propos qui semblent incohérents? C'est là qu'intervient la méthode de validation développée par Naomi Feil. L'essentiel est «d'éviter qu'elles se replient définitivement sur elles-mêmes, renonçant à exister dans le regard d'un entourage qui les prend pour folles. Une des techniques consiste à reformuler ce que dit la personne et à encourager l'expression de ses émotions, sans se préoccuper de la réalité factuelle. On ne fait pas semblant de la croire, on n'abonde pas dans son délire et on ne lui ment jamais. Au contraire, on lui signifie qu'on a compris que ses paroles ont un sens fondamental pour elle. Et quand les mots ne "passent "plus, il est encore possible de manifester de l'empathie par le regard, les gestes »...

Pour aller plus loin : Naomi Feil, *Validation – La méthode*, éd. Lamarre, 2005.

Pour tous renseignements, en Mayenne, s'adresser à Paul Choisnet, directeur de l'Hôpital d'Ernée.

La pensée hebdomadaíre

« L'omniprésence médiatique agace, lasse, en un mot use. Elle pousse aussi à la surenchère. Si l'on vous voit tous les jours, il faut tous les jours frapper les esprits afin d'être à nouveau remarqué. Il faut être aux aguets. Répondre à l'actualité. Et, plus efficacement, la provoquer. On risque vite à ce jeu-là de susciter une forme d'anxiété dans l'opinion, forcée de suivre le rythme chaque jour plus rapide du maelström dans lequel chacun, à la fin, se trouve englouti ».

Raphaëlle Bacqué, « La saturation médiatique », Le Monde du 29 septembre 2006.



Une très fine analyse du Conseil régional sur l'aide à domicile

Le Conseil régional a adopté un Schéma des formations sanitaires et sociales. En annexe du schéma, dans un chapitre consacré à l'aide à la personne et aux aides à domicile, le Conseil régional considère que « le développement d'une activité plus orientée vers le gré à gré ou le mandataire ne semble pas porteuse de structuration et de professionnalisation comme l'était l'activité prestataire ». Le CEAS partage complètement cette analyse.

Le Conseil régional ajoute, à juste titre nous semblet-il, que pour développer la structuration du secteur et la professionnalisation, «il reste à lever une incertitude entre la volonté de professionnalisation qui s'accompagne d'une reconnaissance du métier par les salaires, et la solvabilité des employeurs, en particulier si l'activité gré à gré prend le pas sur l'activité prestataire».

« En effet, selon de nombreux professionnels, poursuit le Conseil régional, le risque de déstructuration du secteur n'est pas exclu du fait d'un dispositif législatif qui semble parfois œuvrer dans le sens opposé de la professionnalisation. Les effets associés à de tels choix pourraient affecter tant les usagers (risques d'accidents et de cas de maltraitance liés à l'absence d'exigence de suivi) que le personnel (peu d'emplois correctement rémunérés pour le personnel formé et risque de désaffection progressive de la filière du fait de la détérioration des conditions de travail) ».

Le Conseil régional conclut que du scénario le plus pessimiste au plus optimiste, la professionnalisation de l'aide à domicile reste « un élément incontournable ».

On peut seulement regretter que le Conseil régional présente le développement du gré à gré ou du mandataire comme un frein à la structuration du secteur et à la professionnalisation, sans se positionner aucunement sur l'entrée, aussi anarchique, des entreprises commerciales sur le marché.



On économise l'électricité plus souvent à l'usage qu'à l'achat

Selon l'enquête de l'INSEE sur les pratiques environnementales des ménages, intégrée à l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de janvier 2005, 84 % des ménages déclarent faire attention à leur consommation en électricité lors de l'utilisation quotidienne des appareils électroménagers. C'est moins le cas à l'achat : seuls 41 % des enquêtés tiennent compte, lors de leur choix, de la consommation énergétique de l'appareil.

Par ailleurs, 41 % des ménages utilisent des lampes basse consommation. Parmi eux, 87 % font attention à leur consommation d'électricité; 69 % éteignent la veille de leur télévision et 51 % considèrent la consommation d'énergie comme un critère déterminant pour l'achat d'électroménager.

En fait, maîtriser l'utilisation de l'énergie et s'équiper en appareils économes constituent deux comportements inégalement répandus. Cependant, le premier favorise le second qui apparaît ainsi comme un degré supplémentaire dans le souci d'économiser l'énergie.

Les ménages les plus modestes comme les ménages aisés prêtent attention aux consommations et aux veilles électriques. En revanche, lors de l'achat d'équipements, les ménages modestes prennent moins en considération le rendement énergétique (surcoût des appareils ?).

Les ménages les plus aisés réalisent des économies d'énergie en achetant des appareils plus performants, mais ce sont les mêmes qui ont tendance à être davantage équipés, notamment en appareils gros consommateurs...

Source: Cédric Planchat, « Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français », INSEE Première n° 1121 de janvier 2007 (4 pages) [http://www.insee.fr/fr/ffc/ficdoc_frame.asp?doc_id=1931&an alyse=1&path=/fr/ffc/ipweb/ip1121/ip1121.html]